

15 mai 2025 -06:32

La contraception : en théorie, une responsabilité partagée, en pratique surtout une charge pour les femmes

Bruxelles, 15 mai 2025 — L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes publie aujourd'hui une étude sur les pratiques contraceptives en Belgique. Si notre pays fait figure de bon élève en matière d'accès aux méthodes contraceptives, l'étude révèle que responsabilité et la charge de la contraception reposent encore majoritairement sur les femmes. Les femmes comme les hommes interrogé·e·s expriment la volonté de mieux partager cette responsabilité. Ils et elles soulignent aussi le besoin urgent d'une information plus complète, correcte et accessible, en particulier à travers l'école, les médias et les professionnel·le·s de la santé.

Responsabilité partagée

La première étude exploratoire sur la perception de la contraception en Belgique montre que les hommes et les femmes souhaitent un changement de mentalité sur ce sujet. La prévention des grossesses non désirées incombe encore principalement aux femmes alors qu'elle devrait être une responsabilité partagée. Cette charge de la contraception a des conséquences physiques, financières et parfois psychologiques qui pèsent essentiellement sur les femmes. En outre, la contraception reste un sujet tabou : peu de couples en parlent et le sujet n'est guère abordé dans les conversations quotidiennes.

La contraception est intrinsèquement liée à l'intégrité physique et au droit à l'autodétermination des femmes. Il est donc aussi logique que de nombreuses femmes veuillent en garder le contrôle, en particulier dans les relations de courte durée. Dans les longues relations, les femmes comme les hommes sont plus ouvert·e·s à une meilleure répartition de la responsabilité et de la charge que la contraception implique souvent. *« Malheureusement, les options dont disposent les hommes pour assumer efficacement une partie de cette charge restent limitées. Le préservatif n'est pas très prisé chez les jeunes, et la vasectomie souffre encore d'une image négative - elle mériterait d'ailleurs une véritable campagne d'information. Il est donc essentiel de développer les méthodes contraceptives masculines. Du côté des femmes, la contraception doit aussi être améliorée, car il y a peu de méthodes non hormonales fiables et de nombreux contraceptifs s'accompagnent encore d'inconvénients physiques ou psychologiques »*, explique Michel Pasteel, directeur de l'Institut.

Un parcours d'obstacles

Trouver une contraception adaptée n'est pas toujours une promenade de santé. Il s'agit d'un processus très personnel qui varie en fonction de la phase de la vie, du mode de vie, des préférences personnelles, de l'impact financier, etc. De plus, il existe peu d'options sans inconvénients ou sans hormones. De nombreuses femmes s'inquiètent à propos des hormones ou craignent la douleur associée à certaines méthodes. Et beaucoup d'informations erronées circulent sur les réseaux sociaux. Cette désinformation peut entamer la confiance envers les médecins généralistes. Certaines femmes estiment ne pas recevoir suffisamment d'explications sur les différentes options qui s'offrent à elles et se sentent trop peu reconnues comme des interlocutrices actives. *« Il ressort également des discussions avec de jeunes médecins qu'il n'existe pas de directives claires à l'intention des médecins sur la meilleure manière d'aborder une consultation concernant la contraception. Les médecins sont favorables à l'élaboration de directives qui tiennent compte non seulement des contre-indications médicales, mais aussi du mode de vie et des préférences des patient·e·s. »*, déclare Michel Pasteel.

Information et enseignement

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à estimer qu'il est nécessaire d'aborder ce sujet à l'école, d'une part car cette thématique n'est pas abordée dans tous les foyers et d'autre part parce que l'école permet de l'aborder de manière fiable et complète, sur la base de connaissances scientifiques. Mais les médias peuvent également contribuer en parlant de la contraception de manière correcte et nuancée et en ne ciblant pas uniquement les filles et les femmes, mais aussi les garçons et les hommes. L'étude détermine que les informations sur la contraception doivent être fournies plus tôt, plus souvent et de manière plus complète.

Michel Pasteel conclut : « *Il est essentiel d'aborder ce sujet à l'école, car nous ne savons pas si chacun·e peut l'aborder à la maison et si les informations reçues sont correctes. Aujourd'hui, certaines personnes s'opposent à quelques heures d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en classe, alors que cela contribue entre-autre à prévenir les grossesses non désirées et donc de promouvoir la santé des filles et des femmes* ».

[Consultez l'étude sur le site web de l'Institut.](#)

Contact presse
Véronique De Baets
Porte-parole
0479 25 04 41

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est un organisme public indépendant qui lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalité fondée sur le genre. D'année en année, le nombre de signalements reçus par l'Institut augmente. L'Institut informe les victimes et les soutient en cas d'éventuelles procédures judiciaires. Par ailleurs, l'Institut fournit des informations sur le cadre légal et émet des avis et des recommandations, notamment à l'intention du gouvernement et du parlement. Il est également chargé de collecter des données et des statistiques, de mener des recherches, de proposer des formations, ainsi que de mettre en place des initiatives politiques concrètes et des campagnes de sensibilisation.

Les victimes ou témoins de discrimination fondée sur un critère protégé par la loi Genre (notamment le sexe) peuvent obtenir des informations sur leurs droits, gratuitement et en toute confidentialité. Si elles le souhaitent, elles peuvent également introduire un signalement en appelant le 0800/12 800 (numéro gratuit) ou en consultant le site aide.iefh.be.

Suivez l'Institut sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

SofieRoelandt
Contact presse
+3222334831
Sofie.Roelandt@igvm.belgie.be